



La Ministre Légzim Balouki, remettant le prix au représentant Cabinet d'avocats Aquéréburu & Parteners

Prix togolais de la qualité
LES LAURÉATS DES 2 DERNIÈRES ÉDITIONS REÇOIVENT LEURS PRIX
LE CABINET D'AVOCATS AQUÉRÉBURU & PARTENERS ENLÈVE LE PRIX D'EXCELLENCE DANS LA CATÉGORIE B **P.2**

Soutien aux initiatives du gouvernement togolais

LA CEET FAIT DON D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 100KVA AU CENTRE D'HÉMODIALYSE DU CHU SYLVANUS OLYMPIO **P.2**



Coupure du ruban symbolique

N° 388 du 26 mars 2014 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Santé
LA MÉNINGITE EST À NOS PORTES **P.4**



Taba Romain, Nouveau DG de Togotélécom

Changement à tête de Togotélécom

TAGBA ROMAIN REMPLACE SAM BIKASAM

P.3

Réformes constitutionnelles et institutionnelles au Togo **P.3** **A-T-ON ENCORE BESOIN D'UN AUTRE ACCORD ?**

LES ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE, UNE AUBAINE POUR L'AFRIQUE

les médias togolais informés du contenu



P.6 Bernadette Balouki Legzim, Ministre du Commerce...

5e anniversaire de la NJSPF

POUR NOËL DE POUK'N LE CANDIDAT DE LA NJSPF À LA PRÉSIDENTIELLE DE 2015 EST ET RESTE FAURE GNASSINGBÉ



P.4 Noël De POUK'N, Président national de la NJSPF

Prix togolais de la qualité

LES LAURÉATS DES 2 DERNIÈRES ÉDITIONS REÇOIVENT LEURS PRIX

LE CABINET D'AVOCATS AQUÉRÉBURU & PARTENERS ENLÈVE LE PRIX D'EXCELLENCE DANS LA CATÉGORIE B

Une cérémonie de remise de récompenses aux lauréats des 2^e et 3^e éditions du prix togolais de la qualité s'est déroulée à Lomé le jeudi 20 mars 2014. Au total, elles sont 8 entreprises à bénéficier du prix. L'initiative qui vient du comité national d'organisation du prix togolais de la qualité en collaboration avec le ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et le secrétariat d'Etat chargé de l'industrie, vise à encourager les entreprises publiques et privées togolaises à privilégier la démarche qualité dans leurs prestations, un passage obligé aujourd'hui pour toute entreprise qui se veut compétitive aussi bien sur la plan national que sous-régional, et même internationale.

Au Total 18 entreprises ont postulé dans les trois catégories A (entreprise employant un personnel supérieur à 100), B (entreprise employant un

personnel compris entre 21 et 100), C (entreprise employant un personnel inférieur ou égal à 20) pour les prix répartis en 4 types. Le prix d'excellence, le prix de la maîtrise de la qualité, le prix d'encouragement et le prix de l'engagement de la qualité. Mais au finish 8 répondront aux critères fixés par le comité. Pour le secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, Olivier Komi Assogba, « cet événement marque la reconnaissance du gouvernement togolais au mérite des entreprises lauréates mais également, marque sa détermination continue à faire résolument de la qualité une option ». Il a tenu à féliciter les entreprises pour leur engagement à emprunter cette voie noble de la qualité.

Selon les organisateurs, les avantages liés au prix sont entre autres l'évaluation au moindre coût, la communication autour des entreprises qui ont postulé et des entreprises lauréates, la récompense octroyée aux lauréats, la



La Ministre Légzim Balouki, remettant le prix au représentant Cabinet d'avocats Aquéréburu & Parteners

mise en évidence de la plateforme qualité des entreprises, l'inscription dans les registres, la reconnaissance des entreprises dans l'espace UEMOA.

« Sans conteste, ce processus requiert un changement de comportement et de mentalité dans la production des biens et

services en prenant constamment en compte la dimension qualité », à en croire Mme Balouki-Legzim, ministre du Commerce, de la Promotion des petites et moyennes entreprises représentant le Premier Ministre.

Pour l'édition 2, dans la catégorie B, le prix d'excellence est allé au Cabinet d'avocats

Aquéréburu & Parteners. L'office notarial Aquéréburu Sylvia s'adjuge le même prix dans la catégorie C. Le prix d'engagement dans la qualité est allé à la Société d'eau minérale Horizon Clever.

Pour l'édition 3, dans la catégorie B, le prix d'excellence est allé à AMEXFIELD TOGO STEEL. Le Centre de formation bancaire du Togo (CFBT) enlève le même prix dans la catégorie C.

Le prix d'encouragement est revenu à la Fédération des unions de producteurs de café et de cacao (FUPROCAT). Le prix de la maîtrise de la qualité est allé respectivement à Togocellulaire et à la société CFAO-Motors. La Coopérative d'épargne et de crédit des artisans (CECA) remporte le prix d'engagement dans la qualité. Les 10 autres entreprises ont reçu les diplômes de participation.

T.B.

Actions sociales et soutien aux initiatives du gouvernement togolais

LA CEET FAIT DON D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 100KVA AU CENTRE D'HÉMODIALYSE DU CHU SYLVANUS OLYMPIO

Une cérémonie de remise d'un groupe électrogène a eu lieu le jeudi dernier au CHU Sylvanus Olympio à Lomé. Le don d'une valeur de 15 millions FCFA émane de la Compagnie Energique électrique du Togo(CEET) et s'inscrit dans les actions sociales prévues par la société. L'initiative, selon le Directeur Général de la CEET, Dr Djétéli Gwandé, vise également à soutenir le gouvernement togolais dans ses efforts d'offrir aux populations les structures adéquates pour les soins de qualité.

Le centre d'hémodialyse de Lomé est confronté aux coupures

intempestives du courant électrique qui surviennent même parfois aux heures des opérations. L'initiative vient donc à point nommé et permettra de renforcer la capacité d'électrification du centre. Pour les bénéficiaires, ce joyau vient combler non seulement le déficit énergétique qui affecte de temps à temps la plupart des services de santé, mais aussi facilitera les prestations de service au centre d'hémodialyse. Le Directeur de Cabinet de la primature, M. PRE Symféitchéou, a salué la démarche des responsables de la CEET. « Le gouvernement dans sa politique



Le Groupe électrogène

nationale de développement sanitaire prend en compte les principaux besoins énergétiques,

c'est pourquoi toute action qui vient à relever ce défi, est appréciée et encouragée. Nous invitons d'autres sociétés à emboîter le pas de la CEET », a souligné, Monsieur PRE. Il a invité les bénéficiaires à faire bon usage pour le bien des patients.

Le centre d'hémodialyse du CHU Sylvanus Olympio disposait d'un groupe électrogène d'une puissance de 40 KVA, très insuffisant pour aider les médecins traitant à faire convenablement leur travail.

La rédaction

Réformes constitutionnelles et institutionnelles au Togo

A-T-ON ENCORE BESOIN D'UN AUTRE ACCORD ?

A un an de la présidentielle au Togo, le débat qui a court au sein de la classe politique et même de l'opinion toute entière, c'est bien les réformes constitutionnelles et institutionnelles et particulièrement celle relative à la limitation du mandat présidentiel à 5 ans renouvelable une fois. La démarche entreprise par le président national de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) auprès du Chef de l'Etat il y a deux semaines, s'inscrit officiellement dans cette optique. Après la rencontre entre le premier ministre Ahoomey-Zunu et les responsables des partis politiques représentés au parlement, une analyse des différentes déclarations démontre que les acteurs politiques de différentes tendances sont favorables aux réformes en question. Mais la grande interrogation que les togolais et certains observateurs se posent est de savoir la nécessité pour les acteurs politiques de signer un autre accord de nos jours ? Or, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les partis comme l'ANC et la coalition Arc-En-Ciel parient sur une telle possibilité, ce qui à leurs yeux apparaîtrait comme une contrainte pour le camp présidentiel et constituerait un argument à saisir pour parler de la mauvaise foi du pouvoir UNIR comme c'est de coutume. En fait, depuis 2006, un accord (Accord Politique Global), dans lequel se retrouve toute la problématique des questions qui font débat aujourd'hui, et de la manière dont elles devraient être résolues est signé et est d'actualité. N'est-ce-



PM Ahoomey Zunu

pas que de s'engouffrer dans des accords sans fins que de parler d'un autre accord avant la présidentielle de 2015 ? Selon les dispositions finales de l'APG du 20 Août 2006, au point 5.1, il est écrit que les parties prenantes au Dialogue conviennent de la création d'un cadre permanent de dialogue et de concertation sur les sujets d'intérêt national. La création du CPDC 1er au CPDC rénové et dont les résultats des travaux ont été forts appréciés, était à ce titre. Toutes les questions y compris celle liée à la limitation du mandat présidentiel avaient trouvé un début de consensus. Mais malheureusement, sous des prétextes fallacieux, certains partis qui se retrouvent aujourd'hui dans la coalition, et les membres qui sont présentement dans l'ANC, adeptes farouches, d'un autre dialogue, ont boudé les travaux. Ce qui a conduit à mettre dans les tiroirs le travail qui avait été fait. Le retour à un autre dialogue va plus compliquer la situation connaissant bien la

classe politique togolaise. D'ailleurs les voies s'élèvent pour opposer une fin de non recevoir à cette démarche. C'est le cas de l'Union des Forces du Changement de Gilchrist Olympio qui ne semble pas vibrer sur la même longueur d'onde que l'ANC et la Coalition. Pour la formation de Gilchrist Olympio, créer un nouveau cadre de dialogue destiné à évoquer les réformes institutionnelles et constitutionnelles n'a pas beaucoup de sens car tous les sujets fondamentaux ont déjà été pris en compte par le CPDC rénové. D'après l'UFC, le CPDC a déjà abattu un travail satisfaisant. *«C'est une avancée de constater qu'Unir accepte un mandat de 5 ans renouvelable une fois. Le reste peut venir après. Que la loi soit d'application immédiate ou pas, nous ne nous prononçons pas pour le moment. D'énormes avancées ont été réalisées par le CPDC rénové. Sur le mode de scrutin, nous réclamons aussi deux tours, mais ce n'est pas le problème. Le vrai sujet pour l'opposition, c'est son manque d'organisation et c'est la cause de ses échecs multiples»* a expliqué le député Dimongou Sambiani, secrétaire général de l'UFC, parti qui s'oppose farouchement à un autre cadre de dialogue qui va déboucher encore une fois sur un accord. Un point de vue qui rejoint celui de nombreux togolais et observateurs.

A ce jour, l'on peut d'ailleurs, au vue des termes de l'APG, considérer que l'esprit dans lequel cet accord a été signé est caduc. Il suffit de passer aux peignes fins le point 3.2 sur le chapitre relatif à la

poursuite des réformes pour s'en rendre compte. En 2006, lorsqu'il s'était agit de l'APG, il est écrit noir sur blanc que, c'est l'Assemblée nationale issue des élections législatives qui seront organisées par le gouvernement d'union nationale qui devrait se charger des réformes à mener. Or, ce gouvernement d'union nationale, c'est Me Agboyibo du CAR qui l'a dirigée. Et c'est sous sa tutelle en 2007 qu'il a été organisé les élections législatives. Autrement, il revenait au gouvernement Agboyibo et aux partis prenants au dialogue de s'occuper des réformes en question comme le stipule le point 3.2 de l'APG sur la question des réformes. Qu'à cela ne tienne, le pouvoir actuel est bien disposé à opérer ces réformes, d'où l'ouverture faite par le Chef de l'Etat en acceptant de recevoir en audience le président national de l'anc et en donnant des instructions au chef du gouvernement d'ouvrir les concertations à ce effet. Mais l'ANC et les autres qui pensent imposer leur désiderata, doivent savoir que rien ne les y autorisent, car aujourd'hui le parti UNIR au pouvoir est en position de force à tous les niveaux. Et en voulant conduire les acteurs politiques vers un autre accord, c'est une manière de mettre entre parenthèse l'assemblée nationale dont le rôle est incontournable pour ces réformes politiques. Voilà, qui justifie et qui rend claire, la réponse du Chef de l'Etat à la lettre de Jean-Pierre Fabre.

A l'ANC et aux autres de cogiter.

T.B.

Changement à tête de Togotélécom

TAGBA ROMAIN REMPLACE SAM BIKASAM

L'information est tombée hier dans la matinée. Le Directeur Général de Togotélécom, Sam Bikassam a été remplacé par Tagba Romain. Monsieur Bikassam aura passé près de 8 ans à la tête de la société étatique. Sous sa direction plusieurs innovations ont été apportées dans le fonctionnement de Togotélécom, de nombreux nouveaux produits en matière de communication ont été mis à la disposition de la population. Aujourd'hui, les togolais peuvent se réjouir de la facilité d'accès à internet et de la diminution du coût de la communication



Tagba Romain, le nouveau DG de togotélécom

intervenues sous la houlette de

Sam Bikassam. Aussi ses subordonnés se rappelleront-ils d'un homme qui a le sens élevé du travail bien fait, d'un homme ouvert, bref un responsable imbu des qualités managériales que doivent disposer toute entreprise de renom comme togotélécom. Certes, certains clients peuvent avoir été déçus par les prestations du DG sortant. Cela arrive. Ne dit-on pas souvent qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite ? Sam Bikassam aura fait ce qu'il peut faire pour Togotélécom. Le plus grand souhait, c'est que puisse Dieu donner la force et l'intelligence

nécessaires à son remplaçant Tagba Romain, afin que le travail qui reste à compléter se fasse pour le bonheur des togolais.

M. Tagba Romain était précédemment Directeur de Cabinet au ministère des Postes et de l'Economie numérique. Il est également président de la Fédération Togolaise de Tennis.

Ingénieur des Télécoms, le nouveau DG sait bien la tâche qui l'attend et l'on ne doute de ses capacités à relever les défis.

Bon vent au nouveau DG et bonne chance à Sam Bikassam.

La Rédaction

5e anniversaire de la NJSPF

LE PRÉSIDENT NATIONAL DE L'ASSOCIATION NOEL DEPOUK'N PERSISTE ET SIGNE LE CANDIDAT DE LA NJSPF À LA PRÉSIDENTIELLE DE 2015 EST ET RESTE FAURE GNASSINGBÉ

Mars 2009- Mars 2014, il y a exactement 5 ans naissait l'association Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure(NJSPF). A l'occasion de cet anniversaire, plusieurs activités ont été organisées sur toute l'étendue du territoire par le bureau exécutif. L'apothéose des manifestations marquée par une grande rencontre des membres de l'association à eu lieu à Lomé le samedi 22 mars 2014 et vise à livrer un message claire à la jeunesse togolaise et à toute la population, celui du soutien de la NJSPF, de la candidature de l'actuel Chef de l'Etat à la présidentielle de l'année prochaine.

C'est sous les ovations nourries, que l'assistance a accueilli l'annonce faite par le Président Nationale de l'association, Noel De Pouk'n, durant son allocution, annonce selon laquelle, le candidat de la NJSPF pour la présidentielle de 2015 est et reste Faure Gnassingbé. Justement, énumérant les raisons qui ont poussé à la création de l'association et de son engagement à soutenir l'actuel Chef de l'Etat, le Président National de l'association a relevé le pragmatisme dans les actions dont a fait montre le Président Faure Gnassingbé depuis qu'il est à la tête de la magistrature suprême. Modernisation du réseau routier qui avant 2005 était devenu un casse-tête-chinois pour les togolais, amélioration des conditions de vie des fonctionnaires de l'Etat à travers l'augmentation des salaires même si beaucoup reste à faire, l'amélioration des conditions de vie des populations à la base avec des projets de soutien aux initiatives locales détenus par le ministère du développement à la base, la réduction du nombre de chômeurs à travers la multiplication des



Les militants de la NJSPF

concours de recrutement dans la fonction publique etc... voilà autant d'actes parmi tant d'autres posés par Faure Gnassingbé qui forcent aujourd'hui l'admiration des togolais et qui militent pour que la NJSPF lui accorde son soutien indéfectible. Noel De Pouk'n s'est réjoui du climat de rapprochement qu'il y a eu ces derniers temps entre les acteurs politiques togolais. Pour lui, il est temps que les politiciens cessent leur égo pour ne voir que le développement du pays.

S'agissant des actions menées par la NJSPF durant le quinquennat, le président national de la NJSPF est revenu sur les dons faits aux couches les plus vulnérables de la population togolaise, le soutien des élèves à travers l'octroi des bourses d'études, les dons du matériel didactique aux établissements du Togo(Tables, bancs, cahiers, livres), les meetings de sensibilisation à l'endroit des jeunes sur plusieurs maux qui minent l'avenir de cette jeunesse, bref toutes les actions menées par l'association et qui sont plus dirigées vers la jeunesse, étant entendu que c'est elle le Togo de demain. D'ailleurs le thème « Responsabilité de la jeunesse citoyenne et patriotisme pour la



Table d'honneur



Photo de famille

sauvegarde des acquis démocratiques et socio-économique du président Faure », retenu pour ce 5e anniversaire est une illustration parfaite de l'engagement de l'association pour le bien être des jeunes togolais.

La célébration de ce 5e anniversaire a été couplée de la remise des certificats de naissance à 3000 enfants du CP1 au CE1 sur toute l'étendue du territoire et 1000 certificats de nationalité aux élèves de la terminale. Ce geste de remise de certificats de naissance se situe dans la phase 2 du projet « Pas un enfant sans actes de naissance d'ici 2017 » initié par la NJSPF en 2012. La première phase avait consacré 6000 naissances

pour des enfants sur toute l'étendue du territoire national. Une démarche saluée par Koffi Gani, représentant du ministère de l'action social.

Les artistes de la chanson togolaise Mirlinda, Master Poper, Baby Wily; l'humoriste Gogoligo et une chorale de la place ont égayé l'assistance à travers leur prestation.

Dans la matinée de ce samedi, une caravane a sillonné les artères de la ville de Lomé pour répandre les valeurs citoyennes telles que la réconciliation, le pardon, la solidarité et la paix.

Tchaboré

Santé LA MÉNINGITE EST À NOS PORTES

La méningite, cette maladie mortelle n'est plus loin de nous. 30 cas ont été enregistrés au Ghana voisin plus précisément à Yendi dans le nord. L'information a été rapportée par le site republicoftogo.com qui laisse entendre que les autorités sanitaire municipal de la localité ont confirmé la présence de la maladie.

Selon le site, à part Yendi, le district de Mion, Zabzugu et Saboba ont été particulièrement touchés par l'épidémie.

La méningite est une maladie contagieuse causée par une chaleur intense.

Les autorités togolaises sont donc averties devraient prendre les dispositions pour

protéger les populations des zones frontalières du Ghana.

Par ailleurs, le virus Ebola ferait également rage en Guinée où plusieurs cas auraient été détectés. On parle également de la Sierra Léone. La sous région ouest-Africaine n'est donc pas à l'abri.

Lu sur le net !

Le mystère de la femme fontaine

Qu'on se le dise : l'éjaculation n'est plus réservée aux hommes ! Alors que le phénomène a longtemps fait l'objet de vives controverses, il semble aujourd'hui admis que certaines femmes éjaculent au moment de l'orgasme. On leur a même donné un nom : les femmes fontaines.

Réaction souvent déroutante pour elles comme pour leurs partenaires, l'orgasme s'accompagne chez certaines femmes de l'émission d'un liquide. Mais quelle est l'origine de cette éjaculation féminine ? D'où vient cette substance ? L'orgasme est-il différent chez les femmes fontaines ?

Femme fontaine : tout viendrait du point G !

Autrefois, avant la découverte de l'ovulation, on pensait que la femme comme l'homme avait une "semence" qui s'évacuait lors de l'orgasme, semence indispensable à la mise en route d'un bébé. Peut-être que cette croyance s'appuyait sur ce vécu. Le Kamasutra évoque également l'éjaculation féminine. Au 20e siècle, les scientifiques ont redécouvert le phénomène sans en révéler cependant toute la physiologie.

En 1950, Ernest Gräfenberg décrit une zone anatomique située sur la face antérieure du vagin : c'est le fameux point G. Selon lui, c'est cette zone qui gonfle et produit un liquide lors de l'orgasme. Mais des travaux plus récents permettent de mieux comprendre ce phénomène.

Pour le Docteur Zaviacic¹ qui étudie cette question depuis de nombreuses années, les femmes auraient une prostate. Ce chercheur a en effet démontré que les tissus des petites glandes qui se trouvent entre le vagin et l'urètre et autour de l'urètre (appelées les glandes de Skène ou glandes para-urétrales) étaient similaires à ceux de la prostate de l'homme. Et qu'ils produisaient comme chez l'homme, une substance fabriquée naturellement par la prostate un antigène prostatique spécifique autrement appelé PSA. Devant tant de similitudes, le Docteur Zaviacic propose de rebaptiser les glandes de Skène : prostate féminine. Cette prostate féminine correspond anatomiquement au point G.

La prostate serait la source de la fontaine

Le problème de l'éjaculat féminin n'est pas pour autant réglé. Où est-il sécrété ? En effet si la femme a une prostate celle-ci pèserait moins de 5 g (chez l'homme la prostate pèse 15 à 25 g). Cette petite prostate ne pourrait donc excréter que quelques gouttes de liquide... Ou bien lors de l'excitation cette glande devrait se gonfler particulièrement... Espérons que les recherches en cours nous éclaireront sur ce sujet !

L'éjaculat est décrit comme inodore, de goût neutre et liquide comme de l'eau. La quantité varie de quelques gouttes à 50 ml. Il ne tache pas le drap. Pendant longtemps aux Etats unis, on a opéré des femmes pour incontinence urinaire pendant l'orgasme, maintenant elles seraient diagnostiquées comme des "femmes fontaines".

Toutes les femmes sont-elles des femmes fontaines ?

Sans doute, mais cette dénomination est surtout appliqué lorsqu'une grande quantité de liquide s'échappe lors de l'orgasme. (à suivre)

DES JOURNALISTES OUEST-AFRICAINS À L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DES ENFANTS EN MOBILITÉ À OUAGADOUGOU



Photo de famille des participants

« Droits et protection des enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'ouest », voilà le thème au centre d'une session de formation ayant réuni 16 journalistes venant de quatre pays de la sous-région (Bénin, Burkina-Faso, Mali et Togo) du 10 au 12 février dernier à Ouagadougou au Burkina-Faso. Organisée conjointement par le Service Social International de l'Afrique de l'Ouest et le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de la fondation Terre des Hommes, cette formation entre dans le cadre de la mobilisation des journalistes autour de leur projet sur les enfants en mobilité.

Ces dernières années, l'approche « mobilité » est au cœur des programmes de plusieurs ONG et institutions de protection de l'enfance qui la présentent qui demande que l'on aborde autrement les questions liées aux mouvements d'enfant que l'on assimilait systématiquement, jusqu'à un passé encore récent, à la traite. Alors que les spécialistes des questions de l'enfance définissent la traite des enfants comme le recrutement, le transfert, l'hébergement ou l'accueil des enfants par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantage pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur lui aux fins d'exploitation, la mobilité elle est entendue comme les déplacements d'enfants entre différents espaces géographiques et sociaux, ainsi que les expériences vécues par ces enfants au cours de leurs mouvements et séjours en divers lieux de leur parcours. Au moment où l'approche mobilité portée par le SSI, le Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants vulnérables (RAO), Terre des Hommes, le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) et plusieurs autres institutions de protection de l'enfance considère les déplacements d'enfant comme pouvant éventuellement constituer des opportunités pour lui, l'approche traite considère pour sa part l'enfant en déplacement comme étant vulnérable que vaille victime qu'il faut nécessairement retirer et réinsérer/ réintégrer.

Au-delà de ces différents éclairages conceptuels présentés au début de l'atelier par Herman Zoungrana de Terre des Hommes et qui ont pour but de situer les journalistes sur les évolutions dans les réflexions en cours relativement à la problématique de la migration des enfants en Afrique de l'ouest notamment, d'autres ont aussi été présentées. Celles-ci concernent entre autres « les droits des enfants et mobilité » ; « les principaux instruments juridiques de protection de l'enfant » ; « les

droits et principes de protection des enfants en mobilité » ; « les mécanismes de protection en usage au RAO ». Afin de permettre aux journalistes de mieux s'imprégner de la réalité du fait migratoire infantile dans la sous-région, deux films à savoir « le silence des autres » portant sur la migration des filles de Sourou (Burkina-Faso) vers Ouagadougou et « les frontières de l'enfance » relatant les actions de réinsertion/ réintégration des enfants migrants par le RAO entre le Mali et le pays des Hommes intègres ont été projetés. Les commentaires qui ont suivi ces projections ont permis aux uns et aux autres d'approfondir leurs connaissances relatives à la problématique des enfants mobiles dans la sous-région.

Pour les organisateurs, il ne s'agit pas simplement pour les journalistes d'avoir ces notions sur la mobilité des enfants pour eux-mêmes mais de les traduire dans la pratique à travers des productions sur des cas d'enfants mobiles. Par-delà ces reportages, il est également demandé aux hommes des médias (désormais constitué en un réseau) d'amener par leurs écrits et diffusions les autorités des pays d'où ils viennent à être plus sensibles aux questions de mobilité. Ce dernier aspect est d'autant si important que le SSI, le RAO et la Fondation Terre des Hommes se sont engagés dans la sous-région dans des plaidoyers aux fins d'améliorer le cadre de protection des enfants migrants. « Ce projet a une double action. Le premier est de permettre d'agir sur les enfants en mobilité, mais la deuxième est de pouvoir agir sur l'environnement, sur les acteurs, les politiques sur les programmes de nos états et même sur la CDEAO. On s'est dit que le partenaire qui est le plus à même de nous accompagner c'est des journalistes. Car de par leur mandat d'information, de conscientisation et de sensibilisation, ils pourront jouer un grand rôle et voilà pourquoi nous avons souhaité les associer aux actions ; » a indiqué à la fin de la session M. Herman ZOUNGRANA de la Fondation Terre des Hommes. Au Togo, les quatre journalistes formés seront aux côtés de la délégation nationale de la Fondation Terre des Hommes et de l'ONG Espace Fraternité, point focal du RAO.

Sur la question de la protection de l'enfant concerné par la mobilité, M. Maurice SOME chargé de suivi-évaluation et renforcement de capacité à SSI-AO, estime que dans le cas de son institution (dont l'un des axes d'intervention est la réintégration d'enfants mobiles qui le souhaitent) un travail holistique s'accomplit prenant en compte le passé le présent et l'avenir de l'enfant. « Parfois, l'enfant part de la communauté parce qu'on l'accuse de quelque chose. Dans le cas d'envoûtement par exemple, l'enfant ne peut pas être réinséré sans que la communauté ne trouve les moyens de le purifier. Cela fait appel à un raisonnement qui n'est pas cartésien mais si cela doit permettre d'un point de vue anthropologique à l'enfant de réintégrer dignement sa communauté, on peut œuvrer dans ce sens pour que l'enfant se retrouve réhabilité... », a indiqué M. SOME.

Sébastien SEGNIAGBETO

LES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE, UNE AUBAINE POUR L'AFRIQUE

L'Afrique malgré les efforts consentis ces dernières années est toujours à la traîne avec des populations gagnées par une extrême pauvreté. Rechercher les mécanismes devant permettre de rendre plus bénéfiques les efforts mis en place et qui ont conduit le continent de se détacher un tout petit peu de la pauvreté, tel devraient être le leitmotiv des dirigeants africains aujourd'hui. Dans ce sens, les Accords de Partenariat Economique (APE) sont une aubaine de nos jours, étant entendu qu'aucune économie ne peut vivre en autarcie eu égard à la mondialisation du système commercial.

Le monde d'aujourd'hui fait face à l'émergence de beaucoup de pays dont la Chine, l'Inde, du réchauffement climatique, de la confrontation entre des pouvoirs d'Etat essentiellement occidentaux et les courants de pensée essentiellement islamiques, la montée vertigineuse des prix des matières premières et du pétrole en particulier. C'est une réalité qui est sans cesse croissante et qui sera d'ailleurs dominante dans les 20 années à venir selon les analystes. En outre, l'ensemble constitué par l'Asie de l'Est et le Pacifique bénéficie d'une forte croissance économique et la majeure partie des flux de capitaux privés, est aujourd'hui davantage intégrée à l'économie mondiale, tandis que recule la pauvreté. Dans les Caraïbes et en Amérique Latine, la constante est la même. Mais par contre, le continent africain, malgré une récente amélioration en terme de croissance du produit intérieur brut, cumule les handicaps sur un fond d'extrême pauvreté, tous les indicateurs sociaux y demeurent inférieurs à ceux des autres régions. Des investissements et une épargne toujours insuffisants pour susciter le développement endogène.

Le contexte international de l'APE (Accord de Partenariat Economique) est déterminé par des données objectives et par un cadre légal qui s'appelle l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dont les règles ont été définies sur la base du capitalisme qui régit le monde et son exigence d'ouverture des marchés et l'universalisation de la concurrence.

Ce n'est pas un cachet en blanc que l'on donne au capitalisme ni à l'OMC, mais, ce sont des réalités incontournables dont doit partir toute politique réaliste. Chaque pays ou chaque structure multinationale essaie de défendre ses intérêts.

Dans ce contexte, l'Amérique dit, « je suis la championne du capitalisme mais je protège mes agriculteurs avec 300 milliards de dollars car leur existence est une question de sécurité nationale et il s'agit pour moi de l'existence même de notre nation ».

Les Européens disent la même chose

en brandissant 60 milliards d'euros.

L'Afrique elle, se soustrait de cette tâche d'autoprotection et se limite à crier ses principes moraux. La morale hélas, pour l'Afrique, n'est pas le principe qui dirige le monde et les relations internationales.

L'APE une porte ouverte à l'investissement et à l'emploi

Les APE viendront renforcer les initiatives d'intégration régionale déjà existantes dans les pays ACP. Elles aboutiront à la création progressive de zones de libre-échange entre les parties. Elles permettent de renforcer et d'intensifier l'intégration régionale et par conséquent d'élargir les marchés des pays ACP.

Des 53 pays africains, 39 ont une population inférieure à 15 millions et 21 une population inférieure à 5 millions. A part quelques rares exceptions, il s'agit avant tout de marchés réduits. Ainsi donc, si l'intégration régionale est mise en œuvre correctement, elle pourra aider à bâtir les marchés où les concepts d'économie d'échelle, de retour d'investissements et de concurrence interne renforcée peuvent avoir un sens réel et stimuler le développement économique et l'emploi. Les APE sont conçus comme des accords généraux, qui contribueront, à mettre en place des marchés régionaux, à diversifier les économies de ces régions et finalement à ouvrir les échanges entre l'UE et ces marchés.

Les craintes à l'APE sont-elles fondées ?

Certains avancent que les APE vont occasionner une baisse des recettes douanières, d'autres pensent que les produits européens anéantiront le marché des produits locaux ; une analyse qui fait croire que cela engendra la faillite des producteurs africains et fera de l'Afrique un réservoir de consommateurs.

Cette relative vue d'esprit est relativement fondée, mais dépassée par la logique économique du moment.

L'autarchie économique ne conduit à nulle part sur le plan du développement, encore moins à l'amélioration des conditions de vie des populations. Avec la cherté de la vie actuelle, la précarité du travail, le chômage croissant des jeunes, et la baisse continue du pouvoir d'achat des travailleurs, il va s'en dire que les consommateurs auront tout à gagner dans le libre jeu de la concurrence. La baisse des prix éventuelle des produits alimentaires et l'amélioration de la qualité seront les effets positifs à la satisfaction des différentes couches socioprofessionnelles.

Pris à l'épreuve de la concurrence, les industriels africains et les producteurs s'activeront à fournir le meilleur d'eux-mêmes pour répondre à l'exigence du marché ; les

échanges entre les pays africains prendront de l'ampleur : l'une des réalités ignorées jusque-là est que la plupart des pays africains font plus de commerce avec l'Europe qu'avec leurs voisins.

De toute évidence, on peut en déduire que l'élimination des obstacles entre pays voisins et la mise en place d'une réelle intégration favoriseraient des échanges commerciaux et renforceraient la croissance économique.

L'Afrique ne doit en aucun cas avoir peur de s'engager dans l'APE qui peut être une voie d'espérance pour son véritable progrès.

Rappelons qu'il est aujourd'hui évident que les tarifs douaniers préférentiels ou l'accès au marché, bien que potentiellement importants, ne sont pas suffisants pour générer le commerce. Bien sûr ils offrent des opportunités, qui restent au stade d'opportunités parce que leurs bénéficiaires ne sont pas en mesure de les saisir.

L'APE est loin d'être un plan machiavélique de l'Europe contre l'Afrique !

Il n'existe pas un plan machiavélique de l'Europe contre l'Afrique qui s'appelle APE, et l'UE ne s'inscrit pas de nos jours dans une entreprise nocive à l'Afrique. Ce sont les autorités des Etats africains qui sont comptables du bien-être du peuple africain et non les représentants de l'UE.

Rappelons pour paraphraser Socrate que « l'homme agit sur le réel par l'action comme le reste l'ouvrier sur la matière, l'acte authentique est celui par lequel l'homme assume sa situation et la dépasse en agissant ».

Il faut donc arrêter de spéculer. Agir est la seule voie de salut !

Par exemple pour que le Sénégal puisse tirer un avantage de l'APE, il lui faut : valoriser ses ressources humaines et donner des emplois à sa jeunesse, mettre en place des industries de transformation de produits agricoles et protéger son marché intérieur en appelant en

premier lieu le sénégalais à consommer sénégalais, financer des pistes de production pour désenclaver l'intérieur du pays, encourager l'investissement, utiliser le savoir et le savoir-faire pour accroître la compétitivité des productions sénégalaises à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale. Puisque l'APE n'empêche pas le sénégalais d'accomplir ces réalisations alors point n'est besoin de penser que l'APE soit en première ligne la source des maux des paysans sénégalais et du Sénégal.

Méditons l'exemple japonais !

Le Japon, est une puissance économique construite sans grands atouts naturels : aigu, ruiné par la défaite de 1945, fortement dépendant de l'extérieur pour de nombreuses ressources (en quasi-totalité pour le pétrole, le charbon et la plupart des métaux, 60% pour les produits alimentaires).

Il occupe aujourd'hui le deuxième rang économique mondial derrière les USA, et, représente 15% du PNB de la planète contre 4% en 1960.

Le miracle japonais de la période 1955-1973 durant laquelle le taux de croissance annuelle moyen dépassait 10%, puis l'internationalisation de l'économie depuis 1973, ont fait du Japon un véritable géant qui fascine et inquiète à la fois :

1. 1er rang mondial pour la construction automobile
2. 2eme pour la sidérurgie et la chimie
3. 3eme pour le textile
4. Il est à la pointe des industries de haute technologie (électronique, bio-industries), et s'affirme comme leader incontesté dans les domaines tels que l'audiovisuel.

Les causes de ces succès sont : une étroite cohésion sociale, (homogénéité ethnique), le respect strict de la hiérarchie, le culte du travail et pas de gaspillage.

LM.

Togo : les médias informés du contenu des APE

Un atelier d'information et de vulgarisation s'est tenu hier 25 mars 2014 l'intention d'une cinquantaine des médias publics et privés. Organisée par le ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé, la rencontre vise à éclairer les professionnels des médias sur les Accords de Partenariat Economique, leur contenu et les avantages pour les populations des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Les négociations commencées entre la partie Européenne et celle de l'Afrique de l'Ouest depuis janvier 2002 à Bruxelles ont abouti à un avant accord en février dernier. A l'ouverture des travaux, M. Gbenga OBIDEYI, directeur du Commerce de la CEDEAO a laissé entendre que ce partenariat était très important pour la région Ouest Africaine. « Cela permet de développer notre région en créant des emplois et autres. Cela permet également de connaître les besoins et les problèmes de chaque pays », a-t-il déclaré. M. Bamana Baroma Magolemiena, secrétaire Général du ministère du commerce du Togo a présenté l'historique des accords et la nécessité pour l'Afrique de l'ouest d'être partie prenante.

Lutte contre la prolifération des armes légères au Togo LE CNLPAL LES CAPACITES DES SERVICES DE RECHERCHE DE L'UL

Hier 25 mars 2014, s'est ouvert à l'auditorium de l'université de Lomé, un séminaire atelier de promotion de la recherche sur les armes légères et de petit calibre dans les universités publiques du Togo. Ce séminaire organisé conjointement par l'Université de Lomé et la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CNLPAL) est prévu pour 2 jours et prend fin aujourd'hui. L'objectif est de renforcer les capacités des services de recherche universitaire sur la problématique des armes légères et de petit calibre. A l'ouverture des travaux, le Prof. Tchamié Thiou, premier vice-président de

l'Université de Lomé, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, a remercié le gouvernement togolais pour les nombreuses initiatives de recherche dans les universités publiques du Togo. « Les armes légères et de petit calibre constituent une véritable menace à la paix internationale, et devant la lutte que mène plusieurs organisations et ONGs, les universités ne peuvent rester indifférentes. Puisse les universités du Togo constituer un véritable rempart pour la paix et la sécurité au Togo » a-t-il affirmé. « Pour les objectifs stratégiques du séminaire, il s'agit de sensibiliser le



Photo de famille des participants

monde universitaire sur la prolifération des armes et leurs conséquences ; Susciter la recherche sur la question au niveau des universités publiques du Togo ; aboutir à des enseignements diplômant

en la matière » a précisé le Col. Ali Nadjombé, président de la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CNLPAL). Pour M. Koffi Agbénoto, secrétaire général de

l'enseignement supérieur et de la recherche, représentant son ministre de tutelle, « l'origine du phénomène est liée au commerce illicite des armes industrielles aux travers de nos frontières poreuses. Mais aussi des situations de crise sociopolitique comme le cas au Mali, en Libye, en Sierra Léone, récemment en Côte d'Ivoire et actuellement en République Centre africaine ». Etaient présent à la cérémonie, des représentants des institutions universitaires et des acteurs de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Richard Komlan Folly



AVIS A LA CLIENTELE

La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses ouvrages électriques, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et localités suivantes selon le programme ci-après :

mardi 25 mars 2014:

08h 00 à 16h 00: Dalavé, Société Diamond Ciment, Orphelinat et leurs environs.

Mercredi 26 mars 2014:

08h 30 à 13h 00 : Bè Gare, Hôtel Valentin, Pharmacie Mawulé, Gare Ferroviaire de BèKpota, Rues : Des Bourgeons, 13, 15, 19, Lokeung, Sépopo, kékéli, Soudou et leurs environs.

Jeudi 27 mars 2014:

08h 30 à 14h 00: Zone d'ALMEIDA à caaveli, Huilerie, CMS Massoyi à Cacaveli, Eau Potable, Centre pour Mineurs et leurs environs.

Vendredi 28 mars 2014:

08h 30 à 13h 00 : AgoèAssiyéyé, Agoè Plage, Eglise Catholique ANUARITE d'Agoè, Stations d'Essence Cap Esso et Total, Pharmacie EMMAÜS et VITAS, Bar Le Retour du Guerrier, Café des Stars, Rue Zanguéra, Rue Mission Tové et leurs environs.

Samedi 29 mars 2014:

08h 30 à 13h 00: AvénouBatomé, CEG Avénou, Lycée et CEG KOUVAHEY, Eglise Catholique Avénou, CEG Djidjolé, Centre ECKANKAR, Boulevard du 30 août, Rues: 26, 30, 34, 42, 53, 62, 68, 70, 87, 99 AVN, Rue 101 AFG et leurs environs.

Dimanche 30 mars 2014:

08h 00 à 16h 00 : STOTOLE 2, Togo Bois, Cube Ducros, BIBA, Top Food, EURAF AFRIC, Imballagy West Africa (IWA), MAPAL Togo, Mng Ming, Centre de Formation, Cartonnerie, AGBANA, SMAT, SOSSAPLAST, Tog Frigo, SODIGAZ, STM, SITRAPAL, NB, TABA 2, LEXIN, Afrique Industrie, S3P, ORIX, RODIS, Coco Beach, Trifilerie, Togo Métal, SOTORAF, Techniplast, WABCO, COTIA et leurs environs.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses aux clients des zones et localités concernées par le désagrément et les remercie pour leur compréhension et leur fidélité.

LA DIRECTION GENERALE



NOUVEAU PACK 3XL

Une belle idée cadeau
à prix cadeau

Partage
internet
par Wifi

Débit
Internet
jusqu'à
2,8 Mb/s



Découvrez le nouveau **PACK 3XL** de **TOGO TELECOM** et profitez doublement de ses avantages !

- Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
 - 2 000 F/mois de crédit de communication
 - 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go
- Le tout sur 6 mois** en rechargeant au moins 5000 F/mois

Bénéficiez également de la fonction de partage de votre connexion Internet par Wifi.
Pack 3XL, le 3 en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans l'Espace Telecom le plus proche ou **appelez le 112.**

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg